

Bureau de direction

Mardi 10 avril 2018

Relevé de décisions

Présents :

P. Basselet – A. Frappier – V. d'Assignies – G. Riou-Azou – V. Le Meur – G. Casale – R. Andro – M. Cillard
T. Jeanmougin – V. Ricouard – C. Kerbrat-Ruellan

Excusés : C. Archieri – A. Leprince – J. Trohel

1. Informations générales

- Un nouveau représentant de l'UBO a été désigné au bureau, Catherine Archieri, qui succède à Pascale Huret-Cloastre qui a accompagné l'installation de l'ESPE et les 4 premières années de mise en œuvre depuis 2014.
- Des discussions sont en cours au niveau national sur la formation des professeurs des écoles. La CPU et le réseau des ESPE y participent. Il s'agirait de préciser les attendus à l'entrée en master MEEF ainsi qu'en fin de formation initiale. Il est probable qu'il y ait un positionnement sur la préprofessionnalisation à mettre en œuvre dans les universités. D'autres travaux sont envisagés dans un second temps, sans précision sur un calendrier à venir.
- Le M1 physique-chimie sur Brest n'ouvrira pas en 2018-2019, faute d'effectif suffisant.
- L'évaluation des formations par les étudiants se déroulera du 11 au 25 avril pour le M2 (principalement en présentiel sur les sites) et du 16 avril au 22 mai pour le M1.
- Le questionnaire envoyé par Agnès Leprince au sujet des UE recherche en M1 et M2 a donné lieu à un bon nombre de retours, mais principalement sur Rennes. Ces retours vont être traités prochainement.
- Les rencontres de la direction avec chacun des parcours du second degré arrivent à leur terme. Elles ont été riches d'enseignements pour une bonne appropriation des spécificités de mise en œuvre et de la diversité des publics étudiants au sein d'une même mention MEEF.

2. Mon mémoire de master MEEF en 180 secondes

Une première information a été communiquée aux formateurs, une seconde va être faite prochainement aux étudiants. Il s'agit d'avoir davantage de candidats que les années précédentes pour la rencontre académique qui aura lieu à Rennes le mercredi 30 mai. Il s'agit avant tout d'un moment convivial de mise en valeur des travaux réalisés par les étudiants. Les parcours vont être relancés pour favoriser le repérage de candidats potentiels. L'ESPE de Bretagne s'est fait remarquer ces deux dernières années lors de la finale nationale avec une 2^e et une 3^e place. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin !

3. Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'UBO (CPOM)

- Avant d'entrer dans une rédaction plus précise, le conseil de l'école sera sollicité lors de la séance du 20 avril pour adopter les objectifs qui figureront dans le CPOM, en séparant ceux qui sont en lien avec la stratégie de l'UBO et ceux qui sont propres à la composante.
- Les axes stratégiques sont naturellement ceux présents dans le dossier d'accréditation, auxquels a été ajouté un axe « bien-être au travail ».

4. Politique des emplois de l'ESPE

- Les premières orientations pour les rentrées 2018 et 2019 seront proposées au conseil de l'école le 20 avril. Plusieurs départs en retraite ou mutation sont prévus.
- La situation financière actuellement difficile pour l'UBO est à prendre en compte, tout en garantissant une mise en œuvre satisfaisante des formations.
- Pour la rentrée 2018 :
 - 3 MCF et 1 PR seront recrutés (1 MCF dans le Sud, les autres dans l'Ouest), ils correspondent à 2 départs en septembre 2017 et 2 autres courant 2017-2018.
 - Au moins 3 départs supplémentaires d'enseignants chercheurs sont prévisibles pour la rentrée 2018. A cela s'ajoutent 4 départs en retraite d'enseignants.
 - Des propositions de recrutement d'enseignants et d'enseignants chercheurs à titre provisoire vont être remontées à la présidence courant avril pour arbitrage.
- Pour la rentrée 2019, des recrutements d'enseignants chercheurs sur Rennes seront privilégiés. Les disciplines de recrutement envisagées sont : Lettres / Langues / Sociologie / EPS / Arts.

5. Calendrier du master MEEF 2018-2019

- Le calendrier général pour le master MEEF sera proposé au conseil de l'école du 20 avril. Les quatre universités auront l'an prochain les mêmes semaines de congé. Il n'y aura donc pas l'écart que l'on a connu cette année aux congés d'hiver.

6. Obligation de stage en M2

- Des pratiques d'étudiants « fantômes » inscrits en M2 MEEF ont été découvertes. Des étudiants s'inscrivaient en M2 sans suivre aucun enseignement ni faire de stage. L'absence au stage et aux examens a conduit le CROUS à demander de rembourser le montant des bourses perçues. Ces situations ne devraient pas exister.
- Un vote explicite va être demandé au conseil de l'école sur l'obligation d'effectuer un stage dès lors qu'un étudiant est inscrit en M2 MEEF dans une des 3 premières mentions. Ce vote sera suivi d'une communication vers les équipes pédagogiques afin que ces pratiques cessent.

7. Réouverture du M1 HG2DS en lien avec la formation au CAPPEI

- La réouverture d'un M1 HG2DS va être proposée au conseil de l'école. Ce M1 sera proposé aux stagiaires suivant la formation CAPPEI pour laquelle ils sont libérés d'enseignements dix semaines dans l'année. L'ESPE pilote le tronc commun (dispensé sur les deux sites de Brest et Rennes) et les modules d'approfondissement du CAPPEI (dispensés sur St-Brieuc), tandis que l'académie pilote les modules de professionnalisation.
- L'architecture du M1 proposée :
 - Le tronc commun du CAPPEI (144h), sur Brest ou Rennes
 - Les modules d'approfondissement du CAPPEI (104h), sur Saint-Brieuc
 - Une initiation à la recherche, en lien avec les concepts abordés au CAPPEI (24h)
 - Des analyses de pratiques et de situations professionnelles (15h)
- Les temps de formations hors CAPPEI (39h) seraient certains mercredis et jours de vacances.
- Les productions demandées pour les évaluations seront en lien avec les épreuves de la certification. En cela, pour ceux qui décideront de s'inscrire en master, les temps de formations complémentaires constitueront aussi des apports pour la certification.
- Il reste à définir avant la fin de l'année :
 - le calendrier des formations complémentaires au CAPPEI ;
 - la modalité de communication vers les enseignants suivant la formation CAPPEI ;
 - la répartition des tâches administratives pour le suivi de scolarité de ces étudiants qui seront présents sur 3 sites.

Prochain bureau : le mardi 5 juin 2018